

Que faut-il penser de la votation du 16 octobre 1966?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **5 (1966-1967)**

Heft 22

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-910141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

QUE FAUT-IL PENSER DE LA VOTATION DU 16 OCTOBRE 1966 ?

Le dernier Courrier a renseigné nos lecteurs sur les résultats de cette consultation populaire. Chacun aura pu analyser le tableau des résultats par canton et en tirer des conclusions. Le seul commentaire ajouté, car le temps pressait, était qu'il y avait lieu d'être satisfait. Voyons ces résultats de plus près.

Tout d'abord la participation fut relativement élevée, 48 %, grâce surtout à la consultation parallèle sur les modifications à la loi sur l'alcool qui a appelé aux urnes un contingent dominant de « Neinsager ». Le penchant du citoyen étant satisfait, on aurait pu s'attendre à une majorité de OUI plus élevée en faveur de l'article sur le statut des Suisses de l'étranger. Or 230.415 NON tinrent compagnie aux 490.992 OUI retrouvés dans les urnes. Voilà la grosse surprise du scrutin. Tous les cantons l'ont accepté, bien que dans dix cantons et demi-cantons, la majorité des acceptants soit inférieure à 66 %.

Une autre constatation, c'est que l'opinion réelle du citoyen, particulièrement dans les campagnes, a été sous-estimée. Bien qu'une opposition ouverte ne soit apparue nulle part, que les Chambres aient adopté le projet sans opposition, il y a donc eu 230.415 NON. En Suisse aussi, le pays réel peut parfois diverger du pays légal. Il faut en conclure d'une part, que l'information du citoyen laisse à désirer, d'autre part que certains préjugés ont la vie dure. Mais à tout prendre, ce résultat est quand même plus parlant que si 200.000 OUI s'étaient manifestés dans l'indifférence et sans opposition. Ainsi la situation est claire, il faudra évidemment en tenir compte. Le fait essentiel est que cette consultation ait pu avoir lieu après un délai de préparation relativement court. Il faut espérer que la même surprise interviendra à l'occasion de la sortie des différents arrêtés-lois.

c.d.r.

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE publie son ANNUAIRE 1967 « Essais sur la réforme de l'Etat », prix 15 FrS plus le port. On y trouvera entre autres des articles de Max Petitpierre, Louis Guisan, Eric Choisy, Charles Tavel, etc., à côté de nombreux articles en langue allemande.

ON ECRIT SUR LA SUISSE ET LES SUISSES !

Doit-on se réjouir de la sortie plus ou moins récente de livres traitant de ce sujet ou convient-il de hausser les épaules en présence de ces publications parfois très inégales d'inspiration ? Au fait, on a tant écrit sur la Suisse qu'il n'y a pas de raison que cela s'arrête au moment où notre pays est peut-être plus qu'autrefois une énigme pour l'étranger.

Ce tour d'horizon est très restreint, il se borne à signaler les quelques livres que le hasard a mis sous nos yeux. Pour être valable, il devrait comporter un examen similaire de ce qui a paru ces dernières années en langue allemande et en langue italienne pour ne pas parler de la langue anglaise. Cet aperçu devrait pour le moins se présenter sous forme d'un triptyque dont nous souhaitons que les deux autres parties fassent l'objet chacune d'un prochain article de compatriotes intéressés par le sujet.

Au risque de remonter trop loin, il faut bien prendre comme point de départ l'ouvrage d'André Siegfried « La Suisse démocratie témoin » (1), paru en 1946 et qui reste un modèle du genre. Sans ménager ses louanges sur le remarquable acuit, fruit du bon sens et de l'esprit pratique, une analyse très profonde du fédéralisme suisse en relevait sa force et ses faiblesses. Siegfried se serait-il exprimé de la même manière quelque vingt ans plus tard s'il avait été encore en vie ? On peut en douter. En réalité, avec la disparition du distingué et trop louangeur écrivain, s'éteignait une conception libérale de l'économie, un mode de vie plein de charmes désormais périmé.

L'évolution fantastique, le mot n'est pas trop fort, survenue au cours de ces vingt dernières années, a démonétisé le titre avantageux de « La Suisse démocratie témoin », pour donner cours à un titre mis en valeur par la Nouvelle Société Helvétique « La montre suisse est-elle à l'heure ? » ; en soulignant en 1960 le retard pris par la SUISSE, la N.S.H. mettait le pays en garde contre l'isolationisme, contre une certaine imperméabilité aux idées nouvelles, du moins à celles dont les conséquences bénéfiques ne pouvaient plus être mises en doute.

Lorsque l'on demanda en 1964 à Denis de Rougemont d'écrire un livre sur la Suisse, il répondit : « quel genre de livre ? il y en a tant sur ce pays. J'en ai fait au moins deux moi-même. » « Un livre à l'ancienne mode, sur les paysages, les mœurs et les relations humaines, pas du Siegfried, quelque chose de plus intime, avec beaucoup de descriptions... ». Et Denis de Rougemont écrivit son troisième livre intitulé « La Suisse ou l'histoire d'un peuple

heureux » (2), où perce dans une vision intelligente et pénétrante des choses, son idéalisme européen. Sa foi dans les vertus du fédéralisme suisse amène l'auteur à proposer sur ce modèle un fédéralisme européen s'insérant entre les deux conceptions extrêmes de l'intégration et de l'Europe des patries. Utopie ou réalité de demain ?

Le livre de Robert Dargeant « Les Suisses » (3), a plus de mordant, la vivacité des jugements de ce compatriote confine à la partialité. Pourtant le trait est souvent juste et l'on se promène avec lui en souriant à travers les pays suisses. Qu'il nous entretienne de la prétention des Neuchâtelois à parler le meilleur français de Suisse romande ; du Vaudois qu'il aime jusque dans ses défauts, mais qui à ses yeux personnifie le bonheur, le rythme, la poésie ; qu'il passe aux tamis les Genevois pour ne trouver dans le plus fin qu'un Savoyard ; qu'il donne une explication de la « Gründlichkeit » des cantons alémaniques, c'est peut-être un tantinet méchant mais toujours vivant ! Ce livre écrit par un compatriote qui a déjà beaucoup voyagé, invite à la réflexion malgré ses défauts.

Mais voici, pour ceux qui déclinent l'invitation à la réflexion « L'humour des Suisses » (4), présenté par Jean-Pierre Moulin. Il nous souvient du spectacle donné à l'Exposition de Bruxelles en 1958 par un groupe théâtral de Suisse romande, certes apprécié dans son terroir mais sans portée, sans écho à l'étranger. On peut en dire autant des propos de Jean-Louis : ils ne franchissent plus le seuil de la cave à moins qu'un Gilles ne les revête de poésie et leur donne des ailes !

Encore un mot sur « La guerre a été gagnée en Suisse » (5) de Pierre Accote et Pierre Quet, à ne pas marquer d'une pierre blanche malgré les deux prénoms. Ce livre a été publié sous le signe du sensationnel et en porte les traces. Cependant, il faut reconnaître que le besoin d'informations sur les événements cachés du deuxième conflit mondial est ressenti en Suisse comme ailleurs, d'autant plus que des ouvrages publiés à l'étranger laissent entendre que la sauvegarde de la neutralité par nos autorités civiles et militaires n'a pas été une sinécure ; on s'en doutait d'ailleurs ! Elle comportait une part « active » mais secrète et bien que nos autorités se retranchent actuellement derrière l'obligation d'attendre 50 années avant la publication des documents officiels (attente jusqu'en 1995, donc l'intervalle d'une génération encore), il faut regretter, avec une partie de la presse suisse, un tel black-out.

En définitive, si neutre ne voulait pas dire pleutre en 1914-18 déjà, à plus forte raison, 25 ans plus tard, dans des conditions politiques et militaires infiniment plus difficiles, une défense centrée sur un service de renseignements efficace, n'a rien de déshonorant pour notre pays. La publication d'un livre blanc avec les réserves que cela comporte, aurait d'une part le mérite de couper l'aile à certains canards, d'autre part de montrer que la neutralité n'est pas une politique des bras croisés et que sa sauvegarde exige de mettre en œuvre des moyens qui n'ont pas leur source au « Café du Commerce » !

On ne peut s'empêcher d'admirer la part réelle prise par notre « Intelligence service » et déplorer que dans l'après-guerre il n'ait pas été possible de créer une « organisation civile de la prospective » de la même trempe. Si la guerre a été gagnée en Suisse, on voudrait être certain que la Suisse gagne l'après-guerre !

awk

- (1) Ed. à la Baconnière, Ed. de la Col. Vendôme, Paris.
- (2) Ed. Hachette, Paris.
- (3) Ed. Gallimard, coll. L'air du temps, Paris.
- (4) Ed. Denoël, Paris.
- (5) Ed. Libr. Acad. Perrin, Paris.

LA VIE CULTURELLE SUISSE EN BELGIQUE

Exposition Félix Vallotton. Le samedi 17 décembre 1966 a eu lieu, au Palais des Beaux-Arts de Charleroi, le vernissage d'une grande exposition rétrospective du peintre suisse Félix Vallotton, né à Lausanne en 1865 et mort à Paris en 1925. Cette exposition venait directement du Musée National d'Art Moderne à Paris où elle connut un très grand succès pendant cinq semaines. Elle comportait 97 toiles, une quarantaine de dessins et un même nombre de gravures.

M. J.-L. Pahud, Ambassadeur de Suisse, assistait au vernissage avec les membres du Comité de la Société suisse de Charleroi. Le Bourgmestre, M. C. Hubaux, prononça une allocution et remit la Médaille du Tricentenaire de la Ville de Charleroi à l'Ambassadeur. M. J.-L. Pahud exprima sa satisfaction de voir la Suisse associée, par cette manifestation d'art, à la célébration du Tricentenaire de la Cité de Charleroi et se félicita de ce nouveau contact entre la Suisse et la Belgique sur le plan culturel.

Le soir, M. l'Ambassadeur J.-L. Pahud a été reçu par la colonie suisse de Charleroi à l'occasion d'un dîner qui réunissait une soixantaine de nos compatriotes de la région carolorégienne et au cours duquel des allocutions furent prononcées par le Président de la Société suisse de Charleroi et par l'Ambassadeur.

Exposition Zoltan Kemeny. Le 12 janvier 1967 a eu lieu, au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles, le vernissage de l'exposition Zoltan Kemeny, hongrois d'origine, naturalisé suisse, qui a vécu à Zurich dès 1942 jusqu'à sa mort prématurée en 1966.

Kemeny, parti de la peinture et passé par la confection de reliefs en chiffon, colle et sable, a, au terme d'une longue recherche, formulé une technique nouvelle, intermédiaire entre peinture et sculpture, sans être pourtant ni l'une ni l'autre. Ses compositions sont faites de matériaux métalliques colorés par le feu et la chimie.

L'exposition de cet artiste suisse a recueilli le plus grand succès à Paris où elle a attiré un très nombreux public pendant deux mois au Musée National d'Art Moderne d'où elle est venue directement à Bruxelles. Fin janvier elle est partie pour Londres à la Tate Gallery.

M. J.-L. Pahud, M. Richard et M. Gentsch assistaient au vernissage où la veuve de l'artiste recevait les invités.

M.S.C.

A l'Atelier 51, rue du Commerce, Bruxelles, la pianiste suisse **MONIQUE FESSLER**, donnera un récital le **mardi 28 février 1967, à 20 h. 30.** Œuvres de Haendel, Bach, Fauré, Chabrier, Schubert et Turina.